



## NEWS DU RÉSEAU CCI

### Les CCI de Midi-Pyrénées et l'ADEME préparent un accord-cadre pour œuvrer ensemble en faveur de l'environnement et de l'énergie

Les Présidents de la CCI Midi-Pyrénées, Didier Gardinal et de l'ADEME, Bruno Lechevin, ont présenté le 27 novembre dernier la déclinaison régionale de l'accord-cadre signé entre l'ADEME et CCI France.

Cet accord-cadre porte sur la mise en œuvre d'un plan d'actions sur 3 ans à destination des entreprises de la région sur « énergie et compétitivité », « économie circulaire » et « environnement ».

Cet accord régional s'appuie sur les principaux enseignements tirés de l'accord-cadre national comme l'excellente capacité du réseau à sensibiliser et mobiliser les entreprises :

- 900 000 entreprises sensibilisées par les CCI de France,
- 75% des entreprises accompagnées réduisent leur impact environnemental,
- 2/3 des entreprises prévoient la mise en place d'actions ou d'investissements.

L'ADEME travaille à la mise en place d'un plan régional Energie et Compétitivité qui vise à rassembler tous les acteurs de la région. Les CCI, fortes de leur expérience sur l'accompagnement à la maîtrise de l'énergie seront la pierre angulaire de cette stratégie auprès des entreprises principalement industrielles.

Par ailleurs, la CCI du Tarn-et-Garonne a développé un outil dédié à l'économie circulaire et la gestion des flux territoriaux : Act'IF. Cette application devrait être testée sur quelques zones d'activités en Midi-Pyrénées et déployée au niveau national dès 2016.

Enfin, les conseillers CCI vont promouvoir l'outil de pré diagnostic environnement qui constitue une réelle porte d'entrée pour aider les entreprises à faire le point sur leur gestion environnementale et à les orienter vers des prestations adaptées et répondant au mieux à leurs besoins.



## Légende des pictogrammes thématiques



Sécurité



Environnement



Energie



Qualité



Développement Durable



# ACTUALITÉS RÉGIONALES



## Lancement des appels à projets Eco Innov

La Région Midi-Pyrénées lance ses 6 appels à projets Easynov dont l'appel à projet Eco-innovation concernant les éco-innovations et éco-technologies. Les appels à projets sont ouverts jusqu'au 15 mars 2016.

[Plus d'informations...](#)

## Le Groupe Afnor lance un nouvel outil pour évaluer sa performance environnementale

Le groupe Afnor met à disposition de toutes les entreprises et collectivités son nouvel outil : [Indiko Performance environnementale](#). Gratuit, il permet de mesurer et comparer leurs performances environnementales autour de six critères : les déchets, l'air, l'eau, l'énergie, la biodiversité et le management environnemental.

Plusieurs filières ont participé à la définition de cet outil en permettant à leurs adhérents de le tester en avant-première dont la Mecanic Vallée autour de Figeac.

## Adaptation à mi-parcours du programme d'intervention 2013-2018 de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

L'Agence augmente ses aides pour faciliter la réalisation des projets prioritaires pour l'eau et les milieux aquatiques du bassin Adour-Garonne.

Une plaquette récapitulative est en ligne.

[Plus d'informations...](#)

## Rappel : l'Appel à projets "Fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable" est ouvert

Cet appel à projets lancé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne est ouvert jusqu'au 31 janvier 2016 : 20 M€ sont disponibles pour soutenir les investissements des collectivités.

[Plus d'informations...](#)

## Veille et Marketing Eau : télécharger le guide des bonnes pratiques

Suite à l'action collective Eau'Portunité destinée aux PME/TPE dans le domaine de l'eau, pour les aider à développer une stratégie de veille, un guide de bonnes pratiques a été formalisé.

[Plus d'informations...](#)

## Appel à projets amélioration et valorisation des connaissances sur la biodiversité

La Région Midi-Pyrénées lance l'appel à projets 2016 pour l'amélioration et la valorisation des connaissances sur la biodiversité en Midi-Pyrénées.

Il a pour objectifs de :

- Faire progresser la prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement du territoire,
- Répondre aux questions posées par les politiques publiques et orienter les choix de développement des acteurs impliqués dans l'aménagement du territoire.

Date limite de dépôt des dossiers: lundi 29 août 2016 pour une programmation (sélection et affectation des crédits) estimée au 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

[Plus d'informations](#)

## Inscrivez-vous dès le 7 janvier aux rencontres d'affaires SMAGUA, salon international sur l'eau et l'irrigation (8 au 11 mars 2016)

La CCI Languedoc-Roussillon via son réseau Entreprise Europe Network vous invite les 8 et 9 mars 2016 à participer aux rencontres d'affaires organisées lors de SMAGUA, salon international sur l'eau et l'irrigation, qui se tiendra du 8 au 11 mars 2016 à Saragosse en Espagne.

Inscription gratuite mais obligatoire sur [www.iems.es](http://www.iems.es) à partir du 7 janvier 2016

[Plus d'Informations:](#) Bénédicte GANIVET- [b.ganivet@languedoc-roussillon.cci.fr](mailto:b.ganivet@languedoc-roussillon.cci.fr) – 04 67 13 68 19



## Une PME ariégeoise lève 1 million par crowdfunding pour construire une centrale hydroélectrique

En 45 jours, la société ariégeoise CEM a attiré 50 investisseurs et a réuni plus du tiers de la somme nécessaire sur le site Bulb in town pour construire une centrale hydroélectrique. Elle devrait être mise en service fin 2016.

[\*Plus d'informations\*](#)

## Appel à projets sensibilisation à la transition écologique

La Région Midi-Pyrénées lance l'appel à projets innovants/structurants pour une sensibilisation à la transition écologique sur le territoire de Midi-Pyrénées 2016.

Les projets retenus doivent viser l'accompagnement de la transition écologique sur le territoire de Midi-Pyrénées.

L'Appel à projets sensibilisation à la transition écologique a pour objectif de :

- favoriser une meilleure compréhension des grands enjeux de la transition écologique, afin d'initier, de poursuivre et d'amplifier des changements de comportement de tous les citoyen(ne)s du territoire,
- soutenir des projets qui visent à créer des outils spécifiques et adaptés, reproductibles, et/ou à toucher des publics particuliers, et/ou à structurer des démarches collectives d'éducation à l'environnement et au développement durable sur le territoire, sur des thématiques liées à la transition écologique.

Date limite de réception des projets : le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

[\*Plus d'informations\*](#)

## COP 21 : climat et énergies renouvelables

En 2015, les petits déjeuners de la Région Midi-Pyrénées ont été dédiés à la COP 21 avec un cycle de 4 matinées débat, de juin à novembre, pour donner les clés de compréhension des enjeux climatiques planétaires et des négociations internationales avec la volonté de mettre en avant les acteurs de Midi-Pyrénées déjà engagés dans des solutions locales.

Retrouvez les vidéos et les présentations du quatrième et dernier petit-déjeuner de l'année qui proposait un éclairage sur les questions climatiques à travers les énergies renouvelables.

[\*Plus d'informations\*](#)

## AMI solaire à haut rendement

Le domaine Transition Industrielle et Energétique a été défini comme un thème prioritaire dans la Stratégie de Spécialisation Intelligente 3S de la Région Languedoc-Roussillon.

Afin de promouvoir la filière solaire à haut rendement et favoriser le développement de projets de Recherche et Développement collaboratifs, la Région en partenariat avec le pôle de compétitivité DERBI et l'Agence Régionale de l'Innovation Transferts LR propose un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). Cet AMI vise à détecter, accompagner et financer des projets de recherche et développement en cours de montage impliquant les entreprises régionales.

[\*Plus d'informations\*](#)

## Un nouveau plan régional pour la filière forêt - bois

Avec 3 500 entreprises et 20 000 emplois, la filière bois est un secteur important de l'économie régionale. « Au total, une enveloppe de 11,7 millions d'euros d'aides régionales sera mobilisée sur la période 2015-2020, permettant de générer 36 millions d'euros d'investissement. 10,1 millions d'euros de Feader complémentaires seront également activés », a précisé Martin Malvy, le président de Région.

[\*Plus d'informations\*](#)



## Professionnels de la restauration traditionnelle : les CCI vous accompagnent dans votre démarche d'évaluation des risques professionnels.

Les CCI de Midi Pyrénées proposent de vous accompagner dans la réalisation de votre document unique d'évaluation des risques, notamment en s'appuyant sur l'outil « OiRA Restauration » développé par l'INRS.

Cette action d'accompagnement par les CCI est menée en partenariat avec la CARSAT Midi-Pyrénées.

Pour en savoir plus, contactez la CCI du Tarn - Valérie VINAY – [v.vinay@tarn.cci.fr](mailto:v.vinay@tarn.cci.fr)

[\*Nouveau dossier restauration traditionnelle sur le site de l'INRS\*](#)





### Retour sur la 2<sup>ème</sup> édition du Forum Qualité Performance

La 2<sup>ème</sup> édition du forum Qualité Performance du jeudi 26 novembre a été une nouvelle réussite. Organisée par la CCI Midi Pyrénées, avec le concours des CCI territoriales, le groupe AFNOR et l'AFQP Midi Pyrénées, cet événement a réuni plus de 250 personnes autour du thème « La Qualité, quelles stratégies gagnantes pour l'entreprise de demain ? ». Loin des discours théoriques, la vision de dirigeants d'entreprises a été privilégiée dans les témoignages et interventions afin de comprendre en quoi la Qualité est un pilier fort de leur vision stratégique.



### Retour sur les rencontres « Destination Pyrénées : vers un Tourisme Durable » à la CCI de Tarbes et Hautes-Pyrénées, le 24 novembre 2015

A l'heure où les thématiques du Développement Durable, de la transition énergétique et de l'économie circulaire se traduisent peu à peu par des réalisations concrètes, les principaux acteurs économiques et touristiques haut-pyrénéens se sont réunis à la CCI pour une journée consacrée au tourisme durable. Toute la journée, spécialistes et acteurs locaux du tourisme se sont succédé afin de confronter leurs points de vue et partager leurs expériences. Acteurs publics ou privés, chefs d'entreprises, stations de sports d'hiver ou thermales, hôtels et restaurants, campings, sites naturels, tous étaient présents à cette manifestation, soit plus de 130 participants. *Pour en savoir plus et pour télécharger les présentations des intervenants : rendez-vous sur le site de la CCI Tarbes et Hautes Pyrénées*



### Destination Développement Durable (3D®) : un dispositif piloté par Coop de France Midi-Pyrénées avec la coopération du Midact

À travers l'action Destination Développement Durable (3D®) conduite par Coop de France Midi-Pyrénées, Éric Cherdo, responsable du service qualité et développement durable du syndicat professionnel et Philippe Holt, chargé de mission au Midact, ont analysé la prise en compte des conditions de travail dans une démarche développement durable.

*[Plus d'informations](#)*

### Retour sur le rendez-vous durable « Les achats responsables » organisé par la CCI Midi-Pyrénées

La deuxième édition des rendez-vous durable s'est tenue le 14 décembre dernier à la CCI Midi-Pyrénées. Il a réuni une trentaine de participants autour du thème "Créer une communauté de fournisseurs RSE".

Retrouvez dès maintenant les différentes interventions et présentations.

*[Plus d'informations](#)*



## FLASH-INFO



### Eau et changement climatique : une préoccupation majeure pour les Français

*[Plus d'informations](#)*

### Le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages sera examiné au sénat en janvier 2016

*[Plus d'informations](#)*

### Une nouvelle version du recueil des démarches d'écologie industrielle et territoriale

*[Plus d'informations](#)*

### Appel à projet ADEME : Chimie du végétal et matériaux biosourcés

*[Plus d'informations](#)*



**A l'occasion de la COP 21, CCI France publie un recueil intitulé « Climat et énergie – Actions et solutions des CCI »**

Ce recueil comporte plus de 150 actions menées par les CCI françaises en matière de climat et de transition énergétique permettant de contribuer à la lutte contre les changements climatiques. Le recueil est téléchargeable [ici](#)

**Partenariat entre les CCI de France et Innovations bleues, la collecte de solutions détectées par l'équipe d'Innovations bleues.**

[Plus d'informations](#)

**La BEI annonce des accords pour financer la transition**

[Plus d'informations](#)



**Adoption du 3<sup>ème</sup> plan national Santé au Travail 2016-2020**

[Plus d'informations](#)

**ISO 45001 : une nouvelle norme pour le management de la santé et de la sécurité au travail en 2017**

[Plus d'informations](#)

**Risque chimique : une nouvelle version de l'outil Seirich**

[Plus d'informations](#)

**Une plaquette INRS de rappel des pictogrammes pour signaler, avertir, obliger, interdire**

[Plus d'informations](#)

**Découvrez le nouveau site de l'Anact.fr**

[Plus d'informations](#)



**Industrie du futur : quelles sont vos attentes ? Participez à l'enquête AFNOR**

[Plus d'informations](#)



**Achats responsables : donnez votre avis sur la future norme volontaire**

[Plus d'informations](#)



## > Evénements du mois

### Achats responsables : levier de performance économique et d'innovation

Atelier AFNOR  
14 janvier 2016 à Labège  
[En savoir plus...](#)

### Assises européennes de la transition énergétique

26 au 28 janvier 2016 à Dunkerque  
[En savoir plus ...](#)



### Atelier RH : Les risques psychosociaux

Jeudi 28 janvier 2016 de 8h30 à 10h30 à la CCI Toulouse (2 rue d'Alsace Lorraine)  
Contact : 05 62 57 66 43 – [rh-competences@toulouse.cci.fr](mailto:rh-competences@toulouse.cci.fr)

### Les Webconférences de l'APCC sur le bilan Carbone et autres sujets à revoir

Janvier et février 2016  
[En savoir plus ...](#)

### Mieux être au travail : appropriation et reconnaissance

Vendredi 15 janvier 2016, ENFA Toulouse  
[En savoir plus...](#)

### Conférence OIRA : une recette simple et gratuite pour faire le document unique

Proposée par la CARSAT Midi-Pyrénées dans le cadre du salon SMAHRT au Parc des Expos à Toulouse  
Mardi 26 janvier de 11h00 à 13h00  
[En savoir plus...](#)

### Biogaz Europe 2016 à Nantes

Salon de référence de la filière biogaz  
27 et 28 janvier 2016  
[En savoir plus...](#)



### Formation CCI TARN : Transition ISO 9001 version 2015

9 et 18 février 2016  
Site Albi ou Castres  
Contact : [m.robert@tarn.cci.fr](mailto:m.robert@tarn.cci.fr)

## >> A venir



### Forum ReSEt

La RSE pour innover autrement  
Mardi 8 mars 2016 - Marseille  
[En savoir plus ...](#)

### Forum national des éco-entreprises

7 avril 2016 à Bercy  
[En savoir plus...](#)



### Formation du réseau des CCI MP : Devenir Référent Energie

5.6.7 avril 2016  
CCI TARN site Albi  
Contact : [e.olea@tarn.cci.fr](mailto:e.olea@tarn.cci.fr)

### Journée Cluster WSM Membrances et eaux usées: Pour une meilleure fiabilité du rejet en milieu naturel

Jeudi 17 mars 2016 – Nailloux (31)  
[En savoir plus ...](#)

### HydroGaïa 2016 "Gestion des ressources en eau dans le contexte des changements globaux"

25 et 26 mai 2016 au parc des expositions de Montpellier  
[En savoir plus...](#)

### Semaine pour la qualité de vie au travail 2016

13 au 17 juin 2016  
[En savoir plus...](#)



## VEILLE REGLEMENTAIRE

### > Zoom du mois

**Dans la dernière Lettre QSE-DD, nous vous signalions des textes d'importances à paraître :**

- **Report de la date limite de remise du rapport d'audit énergétique obligatoire**
- **Textes d'applications en attente avant la fin de l'année pour la mise en œuvre de la Loi sur la Transition Énergétique et la Croissance Verte**

**Malgré notre veille attentive « légendaire » force est de constater qu'au 10 décembre : rien de nouveau au JO.**

**Comme chaque année fin décembre et juillet le JO va fourmiller de nouveaux textes que nous vous commenterons donc à la prochaine lettre QSE-DD qui risque donc d'être « très » fournie ...**

### COP 21 : succès ou échec ?

**Difficile à dire aujourd'hui malgré l'enthousiasme de beaucoup et le scepticisme de certains ...**

Après deux semaines de tractations, 195 pays ont adopté, samedi 12 décembre, dans le cadre de la COP 21, un accord universel visant à contenir le réchauffement climatique.

L'accord est plus ambitieux que l'objectif initial de la COP21, qui visait à contenir le réchauffement sous le seuil des 2 °C. Il prévoit de le maintenir « bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels » et de « poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5 °C ».

Le texte rappelle le principe d'équité et de « responsabilités communes mais différenciées » des Etats en fonction de leur responsabilité historique dans le changement climatique et de leur niveau de richesse – ou de pauvreté. Il prévoit que le financement promis par les pays du Nord à ceux du Sud (100 milliards de dollars) est un plancher. Toutefois, l'accord exclut toute « responsabilité ou compensation » des pays du Nord pour les préjudices subis par les pays en développement.

Le texte prévoit une révision des engagements tous les cinq ans.

#### **Prochaine étape : la ratification de l'accord.**

L'accord sera ouvert à la signature des pays le 22 avril à New York. Un double critère pour que l'accord entre en vigueur : 55 pays / 55 % des émissions devront avoir ratifié l'accord.

[Lire l'accord ...](#)

[Décrypter l'accord ...](#)

### **Décret n°2015-1469 du 13 novembre 2015 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif**

**Le décret procède à la suppression de 28 commissions administratives à caractère consultatif et abroge les textes relatifs à 7 commissions qui n'ont pas été prolongées au-delà de 2015.**

En matière d'environnement et développement durable, il supprime :

- le Comité de suivi de l'application du règlement EMAS (l'arrêté du 20 juin 2002 portant création du comité de suivi de l'application du règlement EMAS est abrogé),
- le Groupe national de suivi des projets d'infrastructures majeurs et d'évaluation des actions engagées (le paragraphe II de l'article 17 de la loi du 3 août 2009 susvisée est abrogé),
- la Commission consultative de la procédure d'attribution de la taxe poids lourds (les articles 2 à 4 du décret du 30 mars 2009 susvisé sont abrogés),
- la Commission relative à la procédure de dation d'immeubles situés dans les zones d'intervention du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres,

- et le Groupes d'experts chargés d'étudier les transports des matières nucléaires et la protection des installations et établissements (l'article R. 1333-15 du code de la défense est abrogé).

[Consulter le Décret ...](#)

## **Instruction du Gouvernement du 27 octobre 2015 relative à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans régionaux en santé environnement**

**L'instruction donne des recommandations et des instructions pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans régionaux en santé environnement (PRSE) par les préfets de régions.**

Elle préconise de décliner au niveau régional une dizaine d'actions du PNSE en fonction du contexte et précise les modalités de déclinaisons régionales du troisième plan national santé environnement (PNSE3) adopté pour la période 2015-2019, à l'issue de sa présentation en Conseil des ministres le 12 novembre 2014.

Plus précisément, les plans régionaux santé environnement pourront inclure des projets qui s'inscrivent dans la continuité des actions volontaires déjà engagées au niveau national concernant la réduction de l'usage des phytosanitaires, de certains perturbateurs endocriniens ou de lutte contre les nuisances sonores.

Dans les régions constituées par regroupement de régions, il est proposé que les PRSE soient élaborés en cohérence avec le nouveau découpage administratif. Compte tenu de la nécessaire concertation avec l'ensemble des partenaires et des acteurs pour l'élaboration de ces plans, une durée d'élaboration de 12 à 18 mois paraît appropriée.

En annexe à l'instruction se trouvent des lignes directrices qui doivent permettre aux acteurs des territoires de passer à l'action. Des fiches-outils seront mises à disposition des services sur les sites Intranet des ministères respectifs.

Ces PRSE seront élaborés en lien avec les autres démarches structurantes relatives au domaine de la santé-environnement. Sont cités au niveau régional :

- projet régional de santé (PRS) que le code de la santé publique lie de façon forte au PRSE,
- plan régional santé travail (PRST),
- plan Ecophyto,
- schéma régional climat air énergie (SRCAE),
- plan de protection de l'atmosphère (PPA),
- SDAGE,
- Agenda 21 régional,
- programme régional cancers,
- programme régional lié à l'alimentation, à l'agriculture durable ;

et au niveau infrarégional :

- Agenda 21,
- Ateliers santé-ville,
- Villes Santé OMS,
- contrats locaux de santé,
- contrats de pays,
- contrats urbains de cohésion sociale,
- plans climat énergie territoriaux (PCET),
- SAGE,
- schéma départemental de l'eau et de l'assainissement,
- plans départementaux.

*Echéances : L'instruction prévoit un calendrier. Elle prend en compte le regroupement d'un certain nombre de régions et préconise une durée de 12 à 18 mois pour construire des plans régionaux de grande qualité, pour une adoption au plus tard en juin 2017. Leur échéance d'application est à envisager pour 2021, le PNSE3 prenant fin en 2019.*

[Consulter l'Instruction ...](#)



## >> Dernières publications

Période du 13/11/2015 au 10/12/2015

### ICPE - Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

- Directive 2015/2193 du 25/11/2015 (JOUE n° L 313 du 28/11/2015) Limitation des émissions de certains polluants dans l'atmosphère en provenance des installations de combustion moyennes
- Décision Communautaire 2015/2119 du 20/11/2015 (JOUE n° L 306 du 24/11/2015) Conclusions sur les meilleures techniques disponibles (MTD) pour la fabrication de panneaux à base de bois, au titre de la directive 2010/75/UE

### Déchets - Sites et sols pollués

- Directive 2015/2087 du 18/11/2015 (JOUE n° L 302 du 19/11/2015) Modification de l'annexe II de la directive 2000/59/CE sur les installations de réception portuaires pour les déchets d'exploitation des navires et les résidus de cargaison
- Arrêté du 06/11/2015 (JO n°278 du 01/12/2015) Contenu du dossier et modalités de détermination de l'usage futur d'un terrain devant faire l'objet d'opérations de dépollution pyrotechnique
- Rectificatif 2015/1127 du 10/07/2015 (JOUE n° L 297 du 13/11/2015) Rectificatif à la directive (UE) 2015/1127 du 10 juillet 2015 modifiant l'annexe II de la directive 2008/98/CE relative aux déchets et abrogeant certaines directives

### Eau - Air - Odeur

- Décision Communautaire 2015/2280 du 07/12/2015 (JOUE n° L 322 du 08/12/2015) Approbation de l'alternateur à haut rendement DENSO en tant que technologie innovante permettant de réduire les émissions de CO2 des voitures particulières, conformément au règlement (CE) n°443/2009
- Décision Communautaire 2015/2250 du 26/11/2015 (JOUE n° L 318 du 04/12/2015) Confirmation ou modification des émissions spécifiques moyennes de CO2 et des objectifs d'émissions spécifiques des constructeurs de véhicules utilitaires légers neufs pour l'année civile 2014, en application du règlement (UE) n° 510/2011
- Décision Communautaire 2015/2251 du 26/11/2015 (JOUE n° L 318 du 04/12/2015) Confirmation ou modification des émissions spécifiques moyennes de CO2 et des objectifs d'émissions spécifiques concernant les constructeurs de voitures particulières pour l'année civile 2014, en application du règlement (CE) n° 443/2009
- Décret 2015-1491 du 18/11/2015 (JO n°268 du 19/11/2015) Budgets carbone nationaux et stratégie nationale bas-carbone
- Règlement 2015/2066 du 17/11/2015 (JOUE n° L 301 du 18/11/2015) Gaz à effet de serre fluorés - prescriptions minimales et conditions applicables à la reconnaissance mutuelle de la certification des personnes physiques intervenant dans l'installation, l'entretien, la maintenance, la réparation ou la mise hors service des appareils de commutation électrique contenant des gaz à effet de serre fluorés ou la récupération des gaz à effet de serre fluorés provenant des appareils de commutation électrique fixes
- Règlement 2015/2067 du 17/11/2015 (JOUE n° L 301 du 18/11/2015) Gaz à effet de serre fluorés - prescriptions minimales et conditions applicables à la reconnaissance mutuelle de la certification des personnes physiques en ce qui concerne les équipements fixes de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur, et les unités de réfrigération de camions et remorques frigorifiques contenant des gaz à effet de serre fluorés, ainsi qu'à la certification des entreprises en ce qui concerne les équipements fixes de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur contenant des gaz à effet de serre fluorés
- Règlement 2015/2068 du 17/11/2015 (JOUE n° L 301 du 18/11/2015) Modèle d'étiquetage pour les produits et équipements contenant des gaz à effet de serre fluorés, conformément au règlement (UE) n° 517/2014
- Décret 2015-1471 du 14/11/2015 (JOUE n° L 264 du 14/11/2015) Publication de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le secrétariat de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et son protocole de Kyoto concernant la vingt et unième session de la conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, la onzième session de la conférence des parties agissant comme réunion des parties au protocole de Kyoto et les sessions des organes subsidiaires (ensemble douze annexes), signé à Paris le 20 avril 2015 et à Bonn le 27 mars 2015
- Règlement 2015/2030 du 13/11/2015 (JOUE n° L 298 du 14/11/2015) Modification du règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants (POP) en ce qui concerne l'annexe I
- Décret 2015-1473 du 12/11/2015 (JO n°264 du 14/11/2015) Montant de l'amende pour émissions excédentaires prononcée à l'encontre des exploitants des établissements hospitaliers exclus du système

- d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre
- **Arrêté du 12/11/2015** (JO n°264 du 14/11/2015) Fixation de certaines dispositions relatives au paiement pour les pratiques agricoles bénéfiques pour le climat et l'environnement dit « paiement vert » prévu par la politique agricole commune
- **Arrêté du 05/11/2015** (JO n°263 du 13/11/2015) Etablissant la liste des substances définies à l'article R. 213-48-13 du code de l'environnement relatif à la redevance pour pollutions diffuses
- **Instruction du 21/10/2015** (BO Ecologie et Développement Durable n°20-2015 du 10/11/2015) Attribution de la compétence en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI)

### Energie / Bruit

- **Arrêté du 01/12/2015** (JO n°284 du 08/12/2015) Diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments existants proposés à la vente en France métropolitaine - Modification de l'arrêté du 15 septembre 2006
- **Arrêté du 01/12/2015** (JO n°285 du 09/12/2015) Critères de qualifications requis pour le bénéfice du crédit d'impôt pour la transition énergétique et des avances remboursables sans intérêt destinées au financement de travaux de rénovation afin d'améliorer la performance énergétique des logements anciens
- **Décret 2015-1554 du 27/11/2015** (JO n°277 du 29/11/2015) Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique
- **Décret 2015-1524 du 25/11/2015** (JO n°274 du 26/11/2015) Périmètre des prestations des sociétés de tiers-financement (Rénovation énergétique des logements)
- **Arrêté du 23/11/2015** (JO n°280 du 03/12/2015) Approbation du cahier des charges « Initiative PME Performance énergétique dans le bâtiment et l'industrie »
- **Arrêté du 23/11/2015** (JO n°280 du 03/12/2015) Approbation du cahier des charges « Energies renouvelables - édition novembre 2015 »

### Environnement - Développement Durable - Nature et paysages

- **Décret 2015-1581 du 03/12/2015** (JO n°282 du 05/12/2015) Instauration de servitudes d'utilité publique pour le transport par câbles en milieu urbain
- **Arrêté du 27/11/2015** (JO n°285 du 09/12/2015) Tarif et modalités d'application de la taxe sur les passagers maritimes embarqués à destination d'espaces naturels protégés prévue par l'article 285 quater du code des douanes - Modification de l'arrêté du 22 décembre 2011
- **Règlement 2015/2174 du 24/11/2015** (JOUE n° L 307 du 25/11/2015) Recueil indicatif des biens et services environnementaux, au format de transmission des données pour les comptes économiques européens de l'environnement et aux modalités, à la structure et à la périodicité des rapports de qualité en vertu du règlement (UE) n° 691/2011 relatif aux comptes économiques européens de l'environnement
- **Arrêté du 20/11/2015** (JO n°278 du 01/12/2015) Modification de l'arrêté du 26 août 2008 fixant la liste des départements où les moustiques constituent une menace pour la santé de la population
- **Décret 2015-1469 du 13/11/2015** (JO n°264 du 14/11/2015) Suppression de commissions administratives à caractère consultatif – **cf. Zoom ci-dessus**
- **Décret 2015-1477 du 12/11/2015** (JO n°264 du 14/11/2015) Paiement pour les pratiques agricoles bénéfiques pour le climat et l'environnement dit « paiement vert » prévu par la politique agricole commune

### Eco-conception - Produits respectueux de l'environnement

- **Rectificatif 2014/350/UE du 05/06/2014** (JOUE n° L 300 du 17/11/2015) Rectificatif à la décision 2014/350/UE du 5 juin 2014 établissant les critères d'attribution du label écologique de l'Union européenne aux produits textiles

### Risques - Sécurité - Santé

- **Loi 2015-1567 du 02/12/2015** (JO n°280 du 03/12/2015) Portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans le domaine de la prévention des risques
- **Décret 2015-1573 du 02/12/2015** (JO n°281 du 04/12/2015) Recyclage des navires - Pris pour l'application de l'article L. 5242-9-1 du code des transports
- **Décret 2015-1572 du 02/12/2015** (JO n°281 du 04/12/2015) Etablissement d'une servitude d'utilité publique en tréfonds
- **Arrêté du 01/12/2015** (JO n°285 du 09/12/2015) Modification de l'arrêté du 17 octobre 1995 modifié relatif à la tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles et de l'arrêté du 6 décembre 1995 modifié relatif à l'application du dernier alinéa de l'article D. 242-6-11 et du I de l'article D. 242-6-14 du code de la sécurité sociale relatifs à la tarification des risques d'accidents du travail et des maladies professionnelles
- **Ordonnance 2015-1495 du 18/11/2015** (JO n°269 du 20/11/2015) Instauration de servitudes d'utilité publique pour le transport par câbles en milieu urbain

- Arrêté du 14/11/2015 (JO n°265 du 15/11/2015) Autorisation d'utilisation de sulfate d'atropine, solution injectable 40 mg/20 ml PCA antidote des neurotoxiques organophosphorés
- Arrêté du 02/11/2015 (JO n°269 du 20/11/2015) Fixant les modèles des formulaires « Avis motivé du comité régional de reconnaissance des maladies professionnelles »
- Instruction du 27/10/2015 ([www.circulaires.gouv.fr](http://www.circulaires.gouv.fr) du 03/11/2015) Elaboration et mise en œuvre des plans régionaux en santé environnement – cf. **Zoom ci-dessus**
- Instruction du 23/10/2015 (BO Ecologie et Développement Durable n°20-2015 du 10/11/2015) Achèvement de l'élaboration ou de la révision des plans de prévention des risques naturels littoraux prioritaires
- Arrêté du 22/10/2015 (JO n°269 du 20/11/2015) Fixant le modèle du formulaire « Attestation de salaire - accident du travail ou maladie professionnelle »
- Règlement 2015/2229 du 29/09/2015 (JOUE n° L 317 du 03/12/2015) Modification de l'annexe I du règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

## >>> Textes en projet

**Le Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Technologiques (CSPRT) a examiné, lors de sa séance du 15 décembre 2015, les textes suivants :**

- 1) Décret venant modifier la nomenclature (2971 -Installation de production d'électricité ou de chaleur qui utilise des déchets non dangereux préparés sous forme de combustibles solides de récupération).
- 2) Arrêté ministériel de prescriptions générales pour les installations soumises au régime d'autorisation sous la rubrique 2971 (Installation de production d'électricité ou de chaleur qui utilise des déchets non dangereux préparés sous forme de combustibles solides de récupération).
- 3) Arrêté relatif à la préparation des combustibles solides de récupération en vue de leur utilisation dans des installations relevant de la rubrique 2971 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.
- 4) Arrêté relatif aux installations de stockage de déchets de sédiments.
- 5) Décret relatif au démantèlement et à la sous-traitance des installations nucléaires de base (article relatif à la sous-traitance).
- 6) Arrêté modifiant l'arrêté du 31 mai 2012 relatif aux modalités de détermination et d'actualisation du montant des garanties financières pour la mise en sécurité des installations classées et des garanties additionnelles en cas de mise en œuvre de mesures de gestion de la pollution des sols et des eaux souterraines.

L'ordre du jour du prochain CSPRT ne nous est pas parvenu. Vous pouvez déjà accéder à une partie des projets de textes qui seront examinés lors de cette prochaine séance via les liens ci-dessous.

*Vous pouvez consulter :*

- *les projets [ici](#) et [ici](#)*
- *après validation, les comptes rendus des réunions du CSPRT : [Compte rendu du CSPRT](#)*
- *des projets de textes non soumis au CSPRT : [Autres projets de textes](#)*

**Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre conseiller CCI !**

**Pôle QSE – CCI TARN**

**Valérie VINAY**

[v.vinay@tarn.cci.fr](mailto:v.vinay@tarn.cci.fr)

**Christel CASENAVE**

[c.casenave@tarn.cci.fr](mailto:c.casenave@tarn.cci.fr)

